

Communication: Coronavirus

Le BIJ continue à accompagner vos projets à distance, à vous informer, à organiser les sélections et à assurer leur financement à distance.

Suite aux nouvelles mesures du gouvernement fédéral pour éviter la propagation du coronavirus, nous vous informons **que tous les agents du BIJ effectuent du télétravail au moins jusqu'au 19 avril prochain.** L'Espace Infos Mobilité est donc fermé. **En cas d'urgence** vous pouvez nous joindre par mail ([notre équipe](#)) et par téléphone: 02/210 52 33 et 02/210 52 24.

En tenant compte des recommandations générales pour les voyages à l'étranger décrites sur [le site du SPF Affaires Etrangères](#), **tous les voyages non essentiels à l'étranger sont interdits.**

Pour tous les programmes gérés par le BIJ à l'exception d'Erasmus+:Jeunesse en Action et du Corps européen de solidarité, le BIJ a décidé de suspendre tous les départs des projets jusqu'au 15 juin. Cette décision pourra être prolongée en fonction de l'évolution de la situation, consultez régulièrement ces consignes.

Pour les projets **vers le Québec**: les frontières canadiennes seront fermées jusqu'au 30 juin pour les visiteurs étrangers. **Aucun départ ne pourra donc avoir lieu avant le 1er juillet.**

→ Si vous êtes actuellement en projet à l'étranger, nous vous invitons à **respecter scrupuleusement les consignes sanitaires appliquées dans le pays.**

→ Pour les personnes qui souhaitent être rapatriées, nous vous conseillons de:

- Vous inscrire sur le site des Affaires étrangères (<https://travellersonline.diplomatie.be/>)
- Prendre contact avec la Délégation Wallonie-Bruxelles s'il en existe une pour le pays/zone où vous vous trouvez. En voici [la liste sur ce lien](#). Sinon, contactez l'Ambassade de Belgique.
- Finalement, n'oubliez pas de reprendre contact avec nous pour nous informer de la situation.

Suivi des projets et des programmes

Erasmus+:JEA et Corps européen de solidarité:

Plus d'informations à télécharger ici: [note coronavirus BIJ E+ CES](#).

Suite à la crise du coronavirus, la Commission européenne nous informe ce 17 mars 2020 que les dates de dépôt des candidatures pour le programme Erasmus+: Jeunesse en Action (Actions 1, 2 et 3) et le Corps européen de solidarité sont reportées au **7 mai 2020** au lieu du 30 avril 2020 initialement prévu.

Eurodyssée:

Pas de nouveaux projets jusqu'à nouvel ordre.

Québec, Tremplin, Axes Sud, Bel'J, Artichok, Entrechok, DHDS, Mini-Mob :

Nous attirons votre attention sur la situation incertaine des mesures de protection que vont prendre les Etats pour arrêter la propagation du Coronavirus. **Le risque que des citoyens belges se retrouvent bloqués est très élevé.**

C'est pourquoi nous vous conseillons fortement d'attendre pour acheter vos billets d'avion car en cas d'annulation, ceux-ci

ne seront sans doute pas remboursés par les compagnies et les assurances.

Trois options sont possibles pour votre projet BIJ :

- **Soit vous annulez votre projet**, pour les projets sélectionnés: le BIJ remboursera les frais déjà occasionnés et non remboursables sur base de justificatifs et avec au maximum le montant indiqué dans votre convention. A noter que le BIJ ne soutiendra pas votre projet une seconde fois en 2020.
- **Soit vous reportez votre projet avec une réalisation d'ici le 31 décembre 2020**. Le BIJ vous octroiera la bourse tel que prévu.
- **Si vous souhaitez déplacer votre projet à l'année prochaine**. Il faudra alors redéposer un dossier de candidature en 2021 (sans garantie de sélection).

De notre côté, nous vous encourageons à postposer au maximum votre projet car vous risqueriez non seulement de ne pouvoir rentrer mais aussi d'accuser des pertes financières.

Les dossiers déposés aux dates du 1^{er} mars et 1^{er} avril sont traités et soumis aux comités de sélection. Vous recevrez les décisions de pré sélection ou de non sélection prochainement.

Si votre dossier est pré sélectionné, aucun départ ne pourra avoir lieu avant le 15 juin, date pouvant être adaptée en fonction de l'évolution de la crise sanitaire en lien avec les décisions des affaires étrangères. Les dates de réalisation de votre projet pourraient être déplacées en concertation avec le BIJ.

N'hésitez pas de prendre contact avec les chargés de projet par mail.

Prenez soin de vous et de vos proches !



Documents liés à la convention CES 2020

A télécharger



- [Annex III – Financial and Contractual Rules](#)
- [Annex IV – Taux applicables 2020](#)
- [Annex V – Template volunteering agreement](#)
- [Annexe VI – Convention demande annuelle 2020](#)
- [Mono beneficiary agreement](#)

Erasmus+ : JEA et Corps

européen de solidarité

Coronavirus: extension des dates de dépôt des projets

Suite à la crise du coronavirus, la Commission européenne nous informe que les dates de dépôt des candidatures pour le programme Erasmus+: Jeunesse en Action (Actions 1, 2 et 3) et le Corps européen de solidarité sont reportées au **7 mai 2020** au lieu du 30 avril 2020 initialement prévu.



Appetizer en Bulgarie

Découverte des possibilités

offertes par les programmes Erasmus+ / Jeunesse en Action et Corps Européen de Solidarité

L'objectif de cette formation est d'offrir une première expérience d'apprentissage internationale pour les travailleurs de jeunesse actifs sur le terrain, afin de leur faire découvrir les possibilités offertes par les différentes actions des programmes Erasmus+/Jeunesse en Action et Corps Européen de Solidarité.

Contenu



Voir sur le site [salto](#)

Lieu et dates

Sofia, Bulgarie, du 1 au 5 juin 2020

Profil des participants

- Vous êtes un francophone d'au moins 18 ans et vous résidez en Wallonie ou à Bruxelles ou votre structure se situe en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Vous êtes animateur de jeunesse, formateur, responsable de projets... en lien direct avec des jeunes et vous voudriez en savoir plus sur les possibilités d'utiliser les différentes actions des programmes Erasmus+/Jeunesse en Action et Corps Européen de Solidarité ;
- Vous êtes capable de travailler en anglais

Langue de travail

Anglais

Conditions de participation

Le BIJ et les organisateurs prennent en charge les frais de transports internationaux, de programme et de séjour des participants FWB sélectionnés.

Comment procéder

Inscrivez-vous via le site de [salto](#) au plus tard le **12 avril 2020**.

Des questions

N'hésitez pas à contacter Thierry Dufour, chargé du suivi de ce dossier: thierry.dufour@cfwb.be ou 02 210.52.27.

À vos marques, prêt, go!

Cours en ligne sur le Corps européen de solidarité – Phase II

Dates

Du 7 janvier au 7 février 2020 – EN LIGNE et GRATUIT

Sujets abordés



Le volontariat et projets de solidarité dans le cadre du CES

Descriptif

Un cours en ligne gratuit qui permet aux personnes intéressées par le Corps européen de solidarité d'en apprendre plus sur les différentes opportunités du programme CES de manière flexible. Une occasion parfaite pour apprendre entre le travail ou les voyages, inscrivez-vous maintenant (aucune application requise et c'est gratuit)!

Plus qu'un simple tutoriel en ligne, ce cours en ligne ouvert du corps européen de solidarité permet aux apprenants d'interagir via des forums de discussion où des questions et des idées de bonnes pratiques peuvent être partagées. Après la fin de chaque unité de cours, les apprenants ont des activités à réaliser pour tester leurs connaissances sur les sujets abordés. Une fois le cours terminé, les apprenants recevront un certificat Youthpass.

Lien pour s'inscrire

<https://hop.salto-youth.net/enrol/index.php?id=21>

Corps européen de solidarité: guide 2020

Le guide 2020 du Corps européen de solidarité est disponible !

Téléchargez ici:

- [L'appel à propositions 2020](#)
- Le [Guide 2020 du Corps européen de solidarité \(en français\)](#)
- Le [Guide 2020 du Corps européen de solidarité \(en anglais\) + Corrigendum](#)


Pour info, les dates de dépôt 2020 sont:



- le **5 février** à midi heure de Bruxelles pour des projets débutant entre le 1er mai et le 30 septembre de la même année
 - le **30 avril** à midi, heure de Bruxelles pour des projets débutant entre le 1er août et le 31 décembre de la même année
 - le **1er octobre** à midi, heure de Bruxelles pour des projets débutant entre le 1er janvier et le 31 mai de l'année suivante
-

Calendrier des formations à destination des volontaires CES

Voici le calendrier des formations à venir pour les volontaires du Corps européenne de solidarité

-  Formations « pré-départ » (projets à l'envoi) : 3-4/7/2019
 - Formations « arrivée » (projets à l'accueil) : 3-6/7/2019
 - Formations « mi-parcours » (suite du séminaire « arrivée » pour les projets d'accueil de volontaires): 3 au 06 juillet 2019
-

Documents liés à la convention CES 2019

Documents liés à la convention 2019

En français

- [Annexe I: conditions générales](#)
- [Annexe III: règles financières et contractuelles](#)
- [Annexe IV: taux applicables](#)

- [Annexe V: accord volontaire organisation](#)
- [Annexe VI: convention demande annuelle 2019](#)
- [Mono agreement](#)


En anglais



- [Annex I General conditions](#)
 - [Annex III – Financial and Contractual Rules](#)
 - [Annex IV – Applicable rates](#)
 - [Annex V – Template volunteering agreement](#)
-

Documents liés à la convention CES 2018

Documents liés à la convention 2018

-  [Standard mono-beneficiary grant agreement](#)
- [Standard mono-beneficiary grant agreement – Annex I](#)
- [Framework Partnership Agreement with Annex I](#)
- [Annex III – Financial and Contractual Rules](#)
- [Annex IV – Applicable rates](#)
- [Annex V – Template volunteering agreement](#)
- [Annex VI – Specific Grant Agreement](#)